



N° 045 2019 41

Date de convocation  
05/09/2019Date de réunion  
11/09/2019

En exercice	11
Présents	07
Votants	07
Pour	07
Contre	00
Abstention	00

**MODIFICATION DE LA  
DELIBERATION 045 2019  
05 «INTITULEE  
« ANNULE ET  
REMPLECE LA  
DELIBERATION 045 53,  
VENTE DE CINQ  
TERRAINS CHEMIN DU  
BUISSON DE BLEU 2<sup>E</sup>  
PARTIE »**

**Extrait de Délibération Municipale**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-neuf, le 11 septembre, le conseil municipal convoqué le 5 septembre, s'est réuni, sous la présidence de Madame DUMONTIER, Maire à 20h15.

Sont présents : BLERVACQUE Violette, DUMONTIER Béatrice, ESPEROU Louis- Claude, GAILLARD Laurence, JOUBIER Andrée-Jeanne, JOUBIER Jean-Yves, LE RIDANT Claudine,

Absents excusés : ACLOQUE Joël, BACQUET Monique, JAMAN Christèle, VANDAMME Alain.

M. JOUBIER Jean-Yves est élu secrétaire de séance.

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION 045 2019 05 «INTITULEE  
« ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 045 53, VENTE DE  
CINQ TERRAINS CHEMIN DU BUISSON DE BLEU 2<sup>E</sup> PARTIE »**

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Mme le Maire expose au conseil municipal, qu'il convient de modifier la délibération 045 2019 05, pour la vente des 3 terrains à bâtir qu'il reste à vendre, « chemin du buisson de bleu » comme suit :

LOT 1 : 937 m<sup>2</sup> : 79 645 € ( nouveau prix : 65 590 €)  
LOT 2 : 633 m<sup>2</sup> : 53 805 € (nouveau prix : 44 310 €)  
LOT 5 : 805 m<sup>2</sup> : 68 425 € (nouveau prix : 56 350 €)

Les frais de notaires sont à la charge de l'acquéreur.

L'ensemble des raccordements de chaque terrain aux différents réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone et de l'assainissement collectif sont réalisés.

**Pour la partie assainissement collectif :**

Un contrôle de conformité doit être réalisé à la charge du pétitionnaire, par une entreprise agréée pour l'établissement du certificat de conformité pour le raccordement de la partie privée sur le réseau public.  
Ce certificat doit-être transmis à la mairie.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve la modification des tarifs ainsi que les modalités de contrôle de conformité de l'assainissement collectif, et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Bazincourt sur Epte,  
Le 11 septembre 2019

Béatrice DUMONTIER

Maire de Bazincourt sur Epte  
Thierceville

